



## **RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION**

### **POUVOIR ADJUDICATEUR :**

**BTP CFA PAYS DE LA LOIRE  
BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE  
27, rue de la Rivaudière  
BP 60159  
44802 SAINT HERBLAIN CÉDEX**

### **MARCHE DE PRESTATIONS DE RESTAURATION COLLECTIVE**

**Date et heure limites de réception des offres**

**Le LUNDI 21 JUIN 2021 AVANT 16h00**

Le 31/5/2021

## **SOMMAIRE**

### **1 - OBJET DE LA CONSULTATION**

### **2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

### **3 - JUGEMENT ET CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES**

### **4 – NÉGOCIATION**

### **5 – CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

### **6 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

### **7 - DOCUMENTS A PRODUIRE**

### **8 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

## **1 - OBJET DE LA CONSULTATION**

La présente consultation concerne la prestation de restauration collective des deux sites de formation de **BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE 27, rue de la Rivaudière – BP 60159 – 44802 SAINT HERBLAIN CÉDEX.**

## **2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

**Type Opération : PRESTATION DE SERVICES**

**TYPE DE PROCÉDURE : MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE**

### **LIEUX D'EXÉCUTION :**

CFA Bâtiment 27 rue de la Rivaudière 44800 SAINT HERBLAIN  
CFA Bâtiment 11 chemin des Potences 44250 SAINT BREVIN LES PINS

**MODALITÉ D'ATTRIBUTION : Lot unique**

### **DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :**

Le délai de validité des offres est fixé à **180 jours** à compter de la date de remise des offres.

### **COMMUNICATION DES PIÈCES DU PROJET :**

Le dossier de consultation est disponible et téléchargeable sur notre site internet :

<http://cfabtp44.com/espace-entreprises/appels-d-offres-marches-publics>

## **3 - JUGEMENT ET CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES**

La séance d'ouverture des plis n'est pas publique, les candidats n'y sont pas admis.

Le Directeur Général du BTP CFA de LOIRE ATLANTIQUE se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation si les propositions obtenues ne lui paraissent pas acceptables.

### **LES CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES : 100 points**

L'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix : 40 %

Capacité à respecter le cahier des charges : 35%

Moyens humains : 15%

Référence de l'entreprise/Capacité financière de l'entreprise : 10%

**1) Prix : pondération de 40 points**

La grille tarifaire sera examinée pour permettre d'établir un prix moyen de repas comparable entre les différentes offres.

**2) Capacité à respecter le cahier des charges : pondération de 35 points**

La capacité à respecter l'ensemble des points du cahier des charges.

**3) Moyens humains : pondération de 15 points**

L'appréciation des moyens de l'entreprise se fera sur la base de l'analyse de l'affectation de moyens humains sur les sites et les missions.

**4) Références, qualité, recommandation et capacité financière : pondération de 10 points**

- **Minimum de 3 références similaires**, indication des coordonnées, du chiffre d'affaire, des dates du marché. BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE se réserve le droit de contacter ces références pour vérifier la qualité d'exécution des prestations.

- **Capacité financière : 3 derniers bilans ou extraits de bilans** avec un solde intermédiaire de gestion faisant apparaître l'Excédent Brut d'Exploitation : possibilité pour le candidat de compléter ces éléments par une note explicative permettant d'évaluer au mieux la solidité financière de son entreprise.

**En cas de création d'entreprise** : budget prévisionnel faisant apparaître le CA et le résultat attendus.

**4 – NÉGOCIATION**

Les conditions de négociation sont les suivantes : Le BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE se réserve le droit de négocier avec la ou les offres présentant la meilleure adéquation avec le cahier des charges.

Dans ce cadre, il pourra être demandé aux candidats ayant présenté les 3 ou 4 offres les mieux classées de produire une nouvelle offre.

La négociation prendra la forme d'un échange avec les candidats soit par courrier, courriel ou échange électronique via la plateforme de dématérialisation du pouvoir adjudicateur, soit en face à face. A l'issue de cet échange, et d'un délai raisonnable, les candidats seront invités à remettre une nouvelle offre « après négociation » dont le contenu sera précisé dans l'invitation à négocier adressée par le pouvoir adjudicateur.

L'acheteur se réserve aussi le droit d'attribuer le marché sur la base de l'offre initiale.

**5 – CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

**Date d'envoi à la publication** : 2 juin 2021

**Date limite de remise des offres** : 21 juin 2021 à 16 heures

**Date prévisionnelle de début d'exécution** : 1er septembre 2021

## **6 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

Les plis seront à envoyer en **recommandé** ou remis contre récépissé de dépôt à :

**Monsieur le Directeur Général  
BTP CFA DE LOIRE ATLANTIQUE  
27, rue de la Rivaudière  
BP 60159  
44802 SAINT HERBLAIN CÉDEX**

Les offres seront placées sous **une seule enveloppe cachetée**.

La mention :

**NE PAS OUVRIR - MARCHE DE PRESTATION DE RESTAURATION COLLECTIVE - BTP CFA DE LOIRE ATLANTIQUE.**

**LES OFFRES DEVRONT PARVENIR À L'ORGANISME AU PLUS TARD :**

Les plis devront parvenir à « BTP CFA DE LOIRE ATLANTIQUE – 27, rue de la Rivaudière BP 60159 – 44802 SAINT HERBLAIN CEDEX », au plus tard,  
**le lundi 21 juin 2021 avant 16h00,**  
**(AUCUN DELAI SUPPLEMENTAIRE NE SERA ADMIS).**

## **7 - DOCUMENTS A PRODUIRE sous pli cacheté (1 seule enveloppe)**

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées, tamponnées et signées par eux :

Pièces relatives à la candidature :

- Formulaire **DC1** au RPAO : Déclaration à souscrire (jointe au dossier de consultation à renseigner par le candidat et à signer)
- Formulaire **DC2** au RPAO : Formulaire type (joint au dossier de consultation à renseigner par le candidat et à signer)
- **Les certificats** attestant que l'entreprise est à jour de ses **cotisations sociales et fiscales** seront demandés aux candidats au moment de l'attribution des marchés.
- **Références** professionnelles
- **L'extrait du registre du commerce** et des sociétés (modèle K bis) **à jour de moins de 3 mois.**
- **Les attestations d'assurances responsabilité civile valides à la date de remise de l'offre,** stipulant le montant de la couverture.
- **Un Relevé d'Identité Bancaire.**

Pièces relatives à l'offre :

- **L'acte d'engagement** cadre remis au dossier de consultation, complété, paraphé, tamponné et signé.
- **L'offre de prix détaillé,** en trois exemplaires.
- **Les 3 derniers bilans- comptes de résultats** ainsi que les soldes intermédiaires de gestion faisant apparaître l'excédent brut d'exploitation.

## **8 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire au cours de leur étude, les candidats pourront contacter :

CFA Bâtiment 27 rue de la Rivaudière 44800 SAINT HERBLAIN – Philippe NIVault  
[philippe.nivault@cca-btp.fr](mailto:philippe.nivault@cca-btp.fr) tél : 06 99 32 06 05

CFA Bâtiment 11 chemin des Potences 44250 SAINT BREVIN LES PINS – Yann JALLIER  
[yann.jallier@cca-btp.fr](mailto:yann.jallier@cca-btp.fr) tél : 06-99-08-00-09